



INFO CA

Bulletin d'information
du conseil d'administration du CRDI de Québec

- Février 2009 -

www.crdiq.qc.ca

Un nouvel outil de communication voit le jour !

L'INFO CA est un bulletin d'information bref qui sera publié après chaque séance du conseil d'administration du CRDI de Québec. Son objectif est de diffuser rapidement, dans l'organisation, les principales décisions du conseil d'administration et les orientations prises dans les différents dossiers. Préparé par le Service des communications de la Direction adjointe à la direction général, l'INFO CA sera envoyé par courriel au personnel ou en version papier à ceux qui n'y ont pas accès. Il sera accessible en tout temps sur le www.crdiq.qc.ca dans la section *Documentation*.

Bonne lecture !

Sylvie Dupras

Signature des contrats RNI

À la suite du départ à la retraite du coordonnateur des ressources non institutionnelles (RNI), monsieur Denis Brunelle, le conseil d'administration a autorisé monsieur Renaud Cloutier, DGA aux clientèles, et monsieur Patrice Labeau, coordonnateur des RNI, à signer pour et au nom du CRDI de Québec, les contrats à intervenir entre les ressources non institutionnelles et l'établissement.

Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux

Le conseil d'administration a adopté une résolution pour présenter la candidature de l'Équipe mobile d'intervention du CRDI de Québec au *Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux*, édition 2008-2009, dans la catégorie Personnalisation des soins et des services, notamment en s'appuyant sur les défis que posait la mise sur pied de cette équipe, sur son caractère novateur et sur les effets positifs sur la qualité des services offerts.



Projet qualité de vie

Un comité de coordination de l'ensemble des activités reliées à la qualité de vie en milieu résidentiel a été mis sur pied afin d'assurer notamment la cohérence des actions et des prises de décision des diverses activités en cours. Richard Lachapelle, directeur des services professionnels, de la programmation et de la recherche, ainsi que Chantal Caron, directrice aux clientèles TED et enfance-jeunesse DI-TED, ont présenté aux membres du CA l'essentiel de ce dossier.

Sommaire

| | |
|----------------------------|------|
| Signature des contrats RNI | ...1 |
| Prix d'excellence | ...1 |
| Projet qualité de vie | ...1 |
| Cadre conceptuel | ...2 |
| Démarche de réflexion | ...2 |
| SIPAD | ...2 |
| SYMO | ...2 |
| Gestion des risques | ...2 |
| Loi 7 | ...2 |

Cadre conceptuel

Le *Cadre conceptuel et organisationnel précisant l'offre de service du CRDI de Québec* a été présenté aux membres. L'élaboration de ce cadre conceptuel était nécessaire afin d'assurer la cohérence entre la mission, les orientations, les programmes clientèles et l'organisation des services spécialisés. Ainsi, il permet à l'ensemble du personnel et des partenaires de se référer à une représentation schématique claire et simplifiée décrivant les fondements et la structuration de l'offre de services spécialisés du CRDI de Québec.

Le cadre conceptuel fait partie intégrante du *Plan d'organisation 2009-2012* qui sera présenté au personnel lors des rencontres annuelles de la direction en février et en mars 2009.

Démarche de réflexion et d'analyse sur le service adaptation/soutien à la personne (adaptation soutien)

La directrice générale a présenté la *Démarche de réflexion et d'analyse sur le service adaptation/soutien à la personne (adaptation-soutien)* que le CRDI de Québec réalise et qui mènera à un état de situation sur les services offerts en soutien à la personne. L'objectif de cette démarche de réflexion est d'optimiser l'utilisation des ressources humaines de l'établissement dans une optique de saine gestion en regard des programmes clientèles, des enjeux reliés au Plan d'accès et de la mise en place du SIPAD.

Un article détaillé expliquant concrètement la démarche sera publié dans le Bulletin Info-CRDIQ à paraître le 18 février 2009 et une présentation sera faite aux intervenants au cours des prochaines semaines.

SIPAD

M. Rémy Vaillancourt, directeur des services administratifs, a renseigné les membres sur la planification prévue pour l'implantation du SIPAD (Système d'information pour les personnes ayant une déficience), dont le déploiement est prévu pour novembre 2009 au CRDI de Québec. Rappelons que le SIPAD remplacera le SIC-DI.

SyMO

La directrice générale a informé les membres sur l'engagement du CRDI de Québec à une première phase d'un projet pilote sur l'utilisation du logiciel SyMO. Ce logiciel permet l'amélioration des processus de prise d'information clinique et administratif. L'utilisation du logiciel SyMO par certaines instances provinciales (CSSS, CR) a permis de réorganiser avec efficacité le travail et a su générer aussi une efficacité.



Gestion des risques

Le CRDI de Québec travaille activement à implanter, pour le 1^{er} avril 2009, le SSISS (Système d'information sur la sécurité des soins et des services). Ce système permettra de répondre aux différents besoins d'information, de créer des registres locaux et de constituer le registre national. Le SSISS repose sur deux outils de base, soit le formulaire AH-223 et un outil informatique.

Loi 7

La Fédération québécoise des CRDI a acheminé aux établissements un communiqué les renseignant sur les résultats de la conférence préparatoire du 20 janvier 2009 à la suite de la comparution des CRDITED devant la Commission des relations du travail. Le but de la conférence préparatoire, selon la Commissaire Hélène Bédard, était de faire le point sur les 74 requêtes déposées et de connaître la position des parties en regard de l'application de la Loi 30 concernant ces requêtes.

Il faut rappeler que le projet de loi no 7, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, proposé par le Gouvernement du Québec a été jugé inconstitutionnel par la Cour Supérieure en novembre 2008. Ce projet de loi faisait en sorte que tout contrat conclu entre une ressource intermédiaire et un établissement était réputé ne pas être un contrat de travail.